

M. de
Huygen


De La Haye le 8^e April 1688
1277

Monsieur;

Il y a quelques jours que Mons^r. Vost^r fils me
m'adit la lettre qu'il vous a pleu m'envoyer des le 10^e
Decembre de l'An passé. J'avoue qu'elle m'a un peu
surpris, ne sachant pas, pourquoy vous vous meschiez
plus que tous ces autres Messieurs de la parole qu'on
vous ay donné à tous ensemble au nom de S. A. mais
mais, monsieur, les lettres que vous avez escrit et
faites escrire à Monsieur d'Estrade ont esté trouées
bien plus estranges, en ce que vous n'tournez inconside-
rément à vous adresser ailleurs qu'à Vostre maistre
pour des choses qui ne dépendent que de sa disposition.
Je suis marry de vous avoir si mal fait comprendre
comme ces sortes de procédures déplaisent à leurs Alt^s
et combien il importe de s'en garder. Encor est-ce
de plus estonnant, que vous fassiez sçavoir en
France qu'on demeure en faulte de vous payer certaines
grosse somme que vous prétendez. Si il estoit à propos
de parler ailleurs qu'icy du domestique de S. A. vous
aurez mieux fait de dire que vous attendez voir
quelle sera l'issue et la closure de Vos Comptes, que
vous scauez bien m'avoit mis en main, pour estre
examinez icy en raison de justice, comme on vous a
souvent promis. Et pour vos Charges, est-ce vous les
ostez, quand on vous en renouvelle les Commissions en
mesme temps que toutes les autres, et si cela n'arrive
aussi promptement que vous le puviez desirer, tout le
monde attendant la faulx de S. A. avec patience
et moderation, n'y a il que vous qui prenez plaisir
à leur monstrez le celtin des Courts estrangères, des ques

Leur Majestés tardes à satisfaire pleinement à leurs
 desirs. Mais, Monsieur, après une Amnistie qui a
 tant couvert et aboli de crimes dont nous auons
 de connoissance que d'aucuns ne croyent, il ne
 fait par bon d'en user ainsi avec son souverain.
 Vos Commissions donc ont esté deprivées et envoyées
 en mesme temps que celles de tous autres Officiers
 et M. Le Lieutenant Birechotte a esté content de
 s'en elargir. Voilà comment nostre parole vous est
 fautive. Mais vous avez à considérer, que de fortes
 grandes affaires qu'on a sur les bras empêchent
 souvent icy, que les petites ne s'expéditionent qu'à loit
 et c'est pourquoy l'examen mesme de vosd. Com.
 n'a pas véritablement encor esté intamé.
 Je tuedray de procurer cela au prochain jour, et
 ainsi prétendray vous auoir satisfait, en tout ce
 qui depend de moy, sans vous laisser enatis de
 mander aussi, peut estre, en France, que je
 suis pas tant comme le bien qu'on m'y a com.
 ni avec tant de civilité que ie desire que vous
 me le croyez.

Monsieur


 M^r de - Lumbas
 et ob^d de - Lumbas

Non.

1278

non
Lumbas